

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Question écrite  
**Titre :** Itinéraires des bus TL : quid de ceux-ci après les multiples travaux ?  
**Initiant-e(-s) :** Denise GEMESIO et consorts

---

Depuis quelques mois, Lausanne est devenue la scène d'un nombre important de travaux. A la suite de cela, les itinéraires des bus des TL ont été modifiés afin d'éviter certains lieux centraux.

Depuis le début des travaux à Lausanne, notamment les travaux du Grand-Pont, les itinéraires des bus ont été radicalement changés pour certaines lignes. Dès lors, une partie de la population se voit réjouie de voir apparaître des lignes qui passent à proximité de son habitation, mais une autre partie se retrouve à perdre des lignes importantes de bus qui la menait directement au centre-ville à Lausanne, plus particulièrement à Saint-François.

La population s'inquiète donc maintenant du devenir des itinéraires de ces lignes de bus une fois que les travaux seront finis.

Conclusions :

1. Est-ce que les bus qui passaient précédemment par le Grand-Pont repasseront par ce lieu dès la fin des travaux du Grand-Pont ?
    - 1a. Le cas échéant, est-ce que les numéros des bus vont revenir à ce qu'ils étaient avant les travaux ? La plupart des commerces/hôtels/restaurants référencent les numéros de bus qui permettent au public d'arriver chez eux.
    - 1b. Dans le cas contraire, est-ce que la Municipalité compte aménager la place Saint-François différemment, vu que la fréquentation des bus a radicalement diminué ? Que compte-t-elle faire exactement ?
  2. A la vue de certains projets tel que celui du nouveau Romandie, on peut apercevoir un Grand-Pont piéton, de plus, actuellement, il est possible d'apercevoir un élargissement des trottoirs du Grand-Pont. La Municipalité peut-elle assurer que des bus pourront continuer de faire usage du Grand-Pont comme lieu de passage sans qu'il n'y ait une baisse de fréquence ?
  3. Qu'en est-il du futur du Flon et de la place de l'Europe vu que les bus ont été réorientés à cet endroit ?
  4. Est-ce que les nouveaux itinéraires de bus seront conservés sous forme de nouvelles lignes ?
    - 4a. Le cas échéant, quand est-ce que la Municipalité compte communiquer sur les nouvelles lignes et leurs horaires ?
  5. En définitive, quand est-ce que la Municipalité compte communiquer sur les changements à venir ?
- 

Lausanne, le 29 août 2022

Mme Denise GEMESIO



Signataire(s) :

M. Jacques PERNET